PRISE EN CHARGE DE L'ACCOUCHEMENT

Accouchement

L'accouchement n'a pas encore eu lieu

Installer la femme enceinte sur le côté
L'installation sur le dos est à proscrire.

Réaliser un bilan de la femme enceinte
Au cours du 4ème regard : Recueillir les éléments spécifiques.

Le transport de la femme enceinte peut être réalisé, après avis médical ?

OUI

Relever et installer la victime sur un brancard, allongée sur le côté et ceinturée

Transporter la victime en milieu hospitalier

Surveiller la victime durant le transport.

NON

L'accouchement doit être réalisé sur place

Préparer le matériel nécessaire à l'accouchement et à l'accueil du nouveau-né

Avoir à portée de main le matériel nécessaire à une éventuelle réanimation du nouveau-né
(O_2 – insufflateur – aspirateur mucosité + sonde – oxymètre)

Installer la parturiente dans la position qui lui convient le mieux

Réaliser l'accouchement

Noter l'heure de naissance

L'accouchement a eu lieu

Réaliser simultanément un bilan complet de la mère et du nouveau-né

Demander un avis médical en transmettant les deux bilans et appliquer les consignes reçues

Assurer la prise en charge du nouveau-né ➜ Voir PEC nouveau-né à la naissance

Surveiller la mère jusqu'à la délivrance

Sources : [07PR03 / 12-2023]